



**Municipalité de la Commune
d'Arzier - Le Muids**

**Préavis No 1/2016
Au Conseil communal**

Demande de crédit de CHF 81'000.- pour la reconstruction de
l'annexe du stand de tir d'Arzier-Le Muids

Délégué municipal

M. Christian DUGON, Municipal

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Préambule

Conformément à la demande de crédit de CHF 30'000.- sollicitée par le préavis N° 16/2014, les travaux préparatoires de réfection de la toiture de l'annexe du stand de tir ont débuté début mai 2015.

Afin de procéder à une expertise approfondie de cette annexe, il a été demandé un débarras complet du local. Le démontage de la couverture par notre couvreur nous a permis de constater sa dégradation passablement avancée, ce qui, à l'évidence, ne permettait plus une simple remise en état. Les montants des parois partiellement pourris, fixés sur un mur de base instable devaient être impérativement remplacés. De plus, le sol, constitué en terre battue ne pouvait garantir une ambiance relativement sèche pour y contenir du matériel de ciblerie. Fort du constat de l'état de cette annexe, pour des raisons évidentes de sécurité et au vu de l'ampleur des travaux qu'aurait nécessité une remise en état, nous avons décidé sa démolition en maintenant le portakabin WC attenant.

Intention

Au vu de la situation décrite ci-dessus, il a été décidé de faire appel à un architecte qui nous propose le projet que nous vous présentons dans ce préavis.

Notre intention étant de reconstruire cette annexe à l'identique en y incluant des améliorations afin qu'il puisse répondre aux attentes des utilisateurs, l'idée retenue permet la poursuite des activités de tir sportif, tout en y apportant le confort à l'occasion de locations à des tiers et lors de manifestations populaires.

Un accès direct depuis l'intérieur de la buvette à de nouveaux WC intégrés dans l'annexe en lieu et place du container actuel. (qui serait déplacé à la place des fêtes du village de Le Muids, rendant ainsi à ce site un équipement sanitaire adapté sur place).

Coût des travaux

Des offres ont été sollicitées que nous portons à votre connaissance dans le tableau suivant.

1. Travaux de terrassement et maçonnerie

1.1	Maçonnerie	CHF	3'220.00	
1.2	Canalisations	CHF	1'715.00	
1.3	Terrassement	CHF	12'080.00	
1.4	Ouverture dans mur existant de la buvette	CHF	2000.00	
	Total HT	CHF	19'015.00	
	TVA 8%	CHF	1'521.20	
	Total	CHF		20'536.20

2. Travaux de couverture

2.1	Travaux préparatoires	CHF	250.00	
2.2	Echafaudage	CHF	650.00	
2.3	Couverture	CHF	3'696.50	

2.4	Ferblanterie	CHF	4'266.85	
2.5	Sous couverture	CHF	1900.00	
	Total HT	CHF	8'863.35	
	Rabais - 2%	CHF	- 215.27	
	Escompte - 2%		- 210.96	
	Total HT		10'337.12	
	TVA 8%	CHF	826.97	
	Total	CHF		11'164.09

3. Charpente

3.1	Structure porteuse	CHF	9'014.00	
3.2	Sous couverture	CHF	656.00	
3.3	Débord	CHF	1'190.00	
3.4	Traitement des bois	CHF	554.00	
3.5	Revêtements extérieurs	CHF	4'640.20	
3.6	Travaux préparatoires	CHF	2'580.00	
	Total HT	CHF	18'635.45	
	Rabais - 2%	CHF	372.71	
	Escompte - 2%	CHF	365.25	
	Total HT	CHF	17'897.49	
	TVA 8%	CHF	1'431.80	
	Total	CHF		19'329.29

4. Menuiserie

4.1	Menuiserie extérieure	CHF	5'386.00	
4.2	Menuiserie intérieure	CHF	3'540.00	
	Total HT	CHF	8'926.00	
	Rabais - 2%	CHF	178.52	
	Escompte - 2 %	CHF	174.95	
	Total HT	CHF	8572.53	
	TVA 8 %	CHF	685.80	
	Total	CHF		9'258.33

5. Peinture

5.1	Peinture extérieure façades	CHF	960.00	
5.2	Peinture avant-toits	CHF	720.00	
5.3	Peinture intérieure WC	CHF	360.00	
5.4	Peinture	CHF	375.00	
	Total HT	CHF	2'415.00	
	TVA 8 %	CHF	193.20	
	Total TTC	CHF		2'608.20

6. Sanitaire

6.1	Fournitures	CHF	1'772.50	
6.2	Pose	CHF	930.00	
6.3	Conduites	CHF	1'890.00	
	Total HT	CHF	4'592.00	
	Rabais - 2 %	CHF	229.63	
	Total HT	CHF	4'362.88	
	TVA 8 %	CHF	349.03	
	Total TTC	CHF		4'711.91

7. Electricité

7.1	Installation éclairage local + WC (Estimation)	CHF	2'000.00	
	Total TTC	CHF		2'000.00

8. Honoraires

8.1	Architecte	CHF		4'358.50
-----	------------	-----	--	-----------------

9. Charges financières

Celles-ci s'élèvent à CHF 3'537.00 par an, dont CHF 837.00 par an sur le capital moyen.

Récapitulation

1. Maçonnerie	CHF	20'536.20
2. Couverture	CHF	11'164.09
3. Charpente	CHF	19'329.29
4. Menuiserie	CHF	9'258.33
5. Peinture	CHF	2'608.20
6. Sanitaire	CHF	4'711.91
7. Electricité	CHF	2'000.00
8. Honoraires	CHF	4'358.50
Divers et imprévus 10 % (Enquête)	CHF	7'196.65
TOTAL	TTC	CHF 81'163.17

Ce projet permet le maintient d'un patrimoine à disposition de notre population comme refuge confortable, disponible pour l'organisation de rencontres publiques et privées, ceci même en hiver, l'accès à la Bûcheronne par exemple, n'étant pas possible à cette saison.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ARZIER - LE MUIDS

Vu le préavis municipal n° 01/2016 relatif à la demande de crédit de CHF 81'000.00 pour la reconstruction de l'annexe du stand de tir d'Arzier - Le Muids

Vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

Vu Le rapport de la commission des finances

Où les conclusions des deux commissions précitées

Attendu que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide : d'adopter le préavis municipal n° 01/2016 relatif à la demande de crédit de **CHF 81'000.00** pour la reconstruction de l'annexe du stand de tir d'Arzier - Le Muids

Financement par la trésorerie

Amortissement sur 30 ans

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 11 janvier 2016, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Eric Hermann

Au nom de la Municipalité



Le Secrétaire

Jean-Pierre Roland

Annexes : 2 plans de l'annexe